

L'APDP invitée à modérer un panel sur la protection des données personnelles dans l'aide humanitaire

Le 15 mai dernier, un agent de l'APDP a été invité à modérer, lors du Privacy Symposium organisé comme chaque année à Venise, un panel intitulé "*Comment la vie privée peut sauver des vies ?*", aux côtés de Carmen Cassado du Programme alimentaire mondial (PAM), de Massimo Marelli du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), d'Alex Novikau du Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés (HCR), de Catherine Lennman de l'Autorité de protection des données suisse (Préposé fédéral à la protection et à la transparence (PFPDT)) et de Taritha Sari de l'Autorité de protection des données néerlandaise (Autoriteit Persoonsgegevens).



Dans les contextes humanitaires, le traitement des données

personnelles des personnes les plus vulnérables au monde, vivant dans des pays fragiles ou touchés par des conflits, peut en effet avoir de graves conséquences. C'est pourquoi les risques en matière de protection de la vie privée et des données revêtent pour les acteurs sur le terrain une dimension différente, qui va au-delà de la conformité. Il s'agit d'impératifs moraux, profondément ancrés dans les principes humanitaires, car ils peuvent entraîner :

- des dommages physiques ou des menaces pour la sécurité personnelle ;
- la discrimination, l'exclusion ou l'absence d'assistance ;
- la stigmatisation sociale, la persécution politique ou la manipulation.